

Statistique financière

**Département de la Justice
et des Finances**

Delémont, octobre 2002

**République et Canton
du Jura**



B U D G E T 2 0 0 3

Présentation du budget 2003 de la République et Canton du Jura

Table des matières

(Cliquez sur l'intitulé ou la page pour atteindre la page désirée)

Modifications du budget 2003 apportées par le Parlement lors de sa séance du 11 décembre 2002 (2 pages)

Communiqué du 2 octobre 2002

1. Compte administratif

Compte administratif de l'Etat	1
Présentation schématique du budget en 4 phases	2

2. Compte de fonctionnement

Evolution des charges.....	3
Evolution des charges (graphique)	4
Evolution des charges : principales augmentations et diminutions par rapport au budget 2002	5
Evolution des dépenses générales	6
Evolution des dépenses de transfert.....	7
Comment est dépensé l'argent du contribuable ?.....	8
Effectif du personnel	9
Evolution des revenus.....	10
Evolution des revenus (graphique)	11
Evolution des revenus : principales augmentations et diminutions par rapport au budget 2002	12
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux.....	13
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux (graphique)	14

3. Compte d'investissement

Volume des investissements bruts réalisés sur le territoire cantonal.....	15
Les grands chantiers de l'Etat.....	16
Répartition des subventions nettes d'investissements.....	17

4. Situation financière

Evolution du résultat de fonctionnement et du financement	18
Evolution du degré d'autofinancement.....	19
Dettes et intérêts passifs.....	20
Evolution de la dette brute et des intérêts passifs.....	21
Evolution des quotes-parts de l'Etat.....	22
Objectif, contexte et défis financiers	23



REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

BUDGET 2003 ADOPTE PAR LE PARLEMENT LE 11 DECEMBRE 2002

	BUDGET 2002		BUDGET 2003	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
FONCTIONNEMENT				
Charges et revenus	623'485'500	617'434'500	654'221'100	650'549'600
Excédent de charges		6'051'000		3'671'500
<hr/> <hr/>				
INVESTISSEMENT				
Dépenses et recettes	61'406'800	20'810'500	58'146'700	18'301'500
Investissements nets		40'596'300		39'845'200
<hr/> <hr/>				
FINANCEMENT				
Investissements nets	40'596'300		39'845'200	
Amortissements		32'475'000		31'975'000
Excédent de charges (fonct.)	6'051'000		3'671'500	
Insuffisance de financement		14'172'300		11'541'700
<hr/> <hr/>				
VARIATIONS AU BILAN				
Insuffisance de financement	14'172'300		11'541'700	
Report au bilan (passifs)	53'285'500		50'276'500	
Report au bilan (actifs)		61'406'800		58'146'700
Augmentation du découvert		6'051'000		3'671'500
<hr/> <hr/>				
DEGRE D'AUTOFINANCEMENT		65.09%		71.03%

MODIFICATIONS DU BUDGET 2003 APPORTEES PAR LE PARLEMENT (séance du 11 décembre 2002)

UA	RUBRIQUE	PAGE	PROJET DE BUDGET		BUDGET DEFINITIF	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus
Problématique convention de travail identique à CGH dans les établissements similaires						
Santé	280.363.02	76	1'140'000		1'200'000	
Santé	280.364.10	77	1'000'000		1'270'000	
Santé	280.377.02	77	1'900'000		2'000'000	
Santé	280.452.00	77		37'598'800		37'706'800
Santé	280.477.02	77		760'000		800'000
Santé	280.480.02	77		1'140'000		1'200'000
Action sociale	560.364.05	94	3'500'000		3'755'000	
Action sociale	560.462.03	95		1'400'000		1'502'000
Maison Verte						
Action sociale	560.364.01	94	4'350'000		4'400'000	
Subvention à Lignum						
Forêts	420.364.00	212	2'500		5'000	
Musée jurassien d'art et d'histoire						
Culture	520.365.02	296	200'000		239'500	
Fonds de promotion du sport						
Sports	530.377.00	308	480'000		585'000	
Sports	530.436.00	308		105'500		500
Sports	530.477.00	308		480'000		585'000
Part à l'impôt fédéral direct						
Personnes morales	612.440.00	347		56'645'000		53'760'000

Budget 2003 de l'Etat jurassien

Budget de fonctionnement équilibré - Investissements autofinancés à raison de 80%

Delémont, le 2 octobre 2002/RPJU – **Le Gouvernement jurassien présentera au Parlement un budget 2003 équilibré. Avec 653,3 millions de francs de charges et 653,1 millions de francs de revenus, l'exercice budgétaire boucle sur un léger déficit de 200'000 francs, le plus faible depuis 1988. L'objectif que le Gouvernement s'était fixé en matière budgétaire est donc atteint. S'agissant des investissements nets, ils sont maintenus à environ 40 millions de francs (39,8 millions) et seront autofinancés à raison de 80%. L'insuffisance de financement est contenue à environ 8 millions de francs.**

Les charges sont en hausse de 4,8% à 653,3 millions de francs, mais les postes dont l'Etat a la maîtrise directe n'augmentent que très faiblement. Ainsi, les charges de personnel, qui représentent près du tiers des dépenses totales, ne progressent "que" de 1,0%, à 214,6 millions de francs et celles liées à l'acquisition de biens, services et marchandises restent stables. En outre, les intérêts passifs baissent de manière significative (-9,5%), à 17,4 millions de francs. Cette évolution est due à une gestion efficace de la dette publique et à une baisse des taux sur les marchés financiers.

En revanche, les dépenses appelées de transfert (subventions, dédommagements à d'autres cantons ou collectivités publiques) progressent sensiblement (11,4%), en raison principalement de l'évolution des coûts de la santé (part de l'Etat au Centre de gestion hospitalière (CGH), hospitalisations à l'extérieur et en privé et demi-privé) et des filières de formation Hautes Ecoles (HES, HEP).

Les recettes progressent globalement de 5,8% pour s'établir à 653,1 millions de francs. S'agissant des recettes fiscales, elles n'augmentent que de 2,9% et il est même compté une réduction du produit de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales. Ce sont surtout les revenus des biens (accroissement de la part au bénéfice de la Banque nationale suisse (BNS) de 12,4 millions de francs) et les dédommagements reçus des collectivités publiques (notamment des communes pour 7,7 millions de francs) qui déterminent la hausse des revenus. Selon les indications de la Confédération, les autres parts aux recettes fédérales sont globalement stables, alors qu'elles avaient connu une forte baisse en 2001. Pour mémoire, on se souvient du recul important de la part jurassienne au produit de l'impôt anticipé en 2001.

L'Etat jurassien investira environ 40 millions de francs en 2003, comme en 2002. Les principaux accents seront une nouvelle fois portés sur les infrastructures routières (A16, H18 et maintenance du réseau routier) et sur les écoles (Lycée cantonal, centre professionnel de Porrentruy).

Le degré d'autofinancement étant proche de 80%, la dette ne devrait augmenter que faiblement. Elle demeure néanmoins toujours élevée par rapport aux revenus cantonaux. Les intérêts passifs absorbent environ 8% des recettes fiscales (17,4 millions de francs en 2003), contre 10,4% en 2001.

Pour l'avenir, l'équilibre durable des finances cantonales reste l'objectif prioritaire du Gouvernement. Pour y parvenir, il devra notamment rester attentif à l'augmentation structurelle de certains types de coûts (personnel, santé, formation). En outre, des éléments exogènes sont également susceptibles d'influencer l'évolution des finances cantonales de façon significative. On pense ici à la conjoncture économique, à la volatilité des parts jurassiennes aux recettes fédérales, aux incertitudes liées à l'évolution de plusieurs dossiers très importants, comme la répartition des recettes liées aux ventes d'or excédentaire de la BNS ou encore à l'évolution des taux d'intérêt.

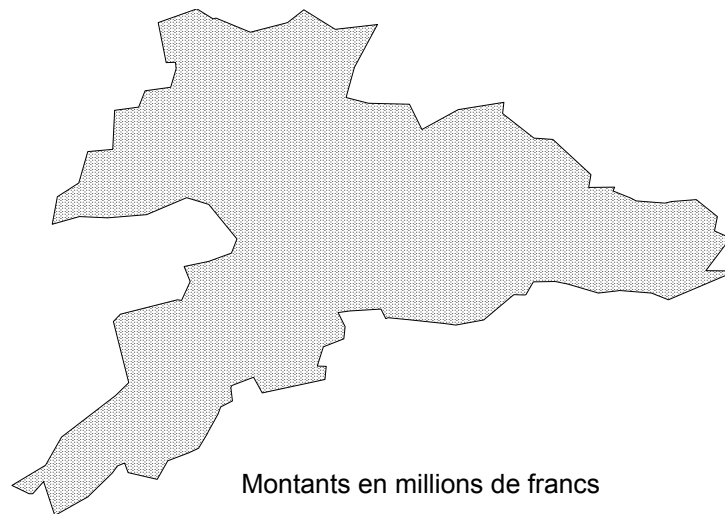
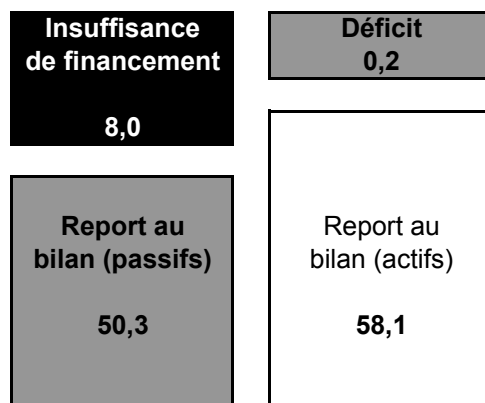
Le Gouvernement est satisfait du budget 2003. Il est cependant conscient que des efforts importants devront encore être consentis à l'avenir, pour dégager la marge de manœuvre nécessaire à la réalisation de Jura Pays Ouvert.

1. Compte administratif

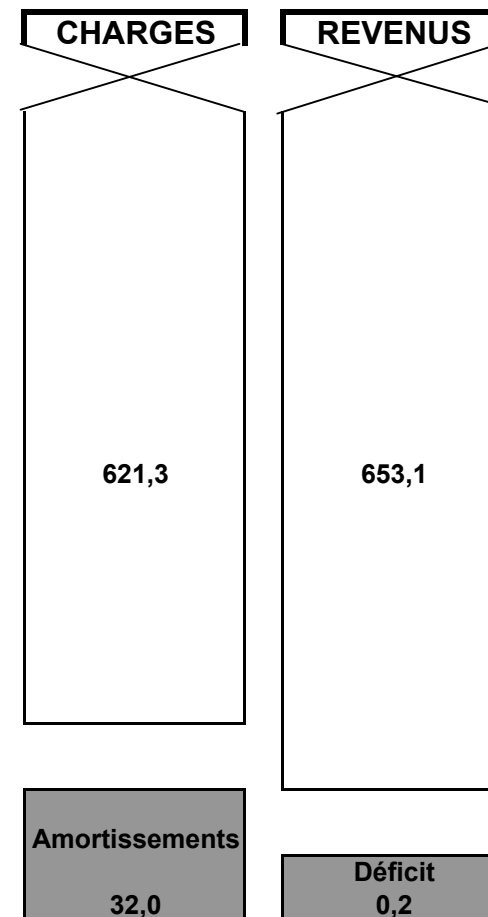
Le budget de fonctionnement est équilibré, les investissements nets sont stables et l'insuffisance de financement diminue. Le degré d'autofinancement avoisine ainsi les 80%. Le potentiel d'augmentation des recettes est de 5,8% alors que l'accroissement des charges atteint 4,8%.

	Comptes 2001		Budget 2002		Budget 2003	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Fonctionnement						
Charges et revenus	604'073	589'829	623'485	617'434	653'339	653'125
Excédent de charges		14'244		6'051		214
Investissements						
Dépenses et recettes	56'468	23'045	61'407	20'811	58'147	18'302
Investissements nets		33'423		40'596		39'845
Financement						
Investissements nets	33'423		40'596		39'845	
Amortissements		31'681		32'475		31'975
Excédent de charges (fonctionnement)	14'244		6'051		214	
Insuffisance de financement		15'986		14'172		8'084
Variations au bilan						
Insuffisance de financement	15'986		14'172		8'084	
Report au bilan (passifs)	54'726		53'286		50'277	
Report au bilan (actifs)		56'468		61'407		58'147
Augmentation nette du découvert		14'244		6'051		214

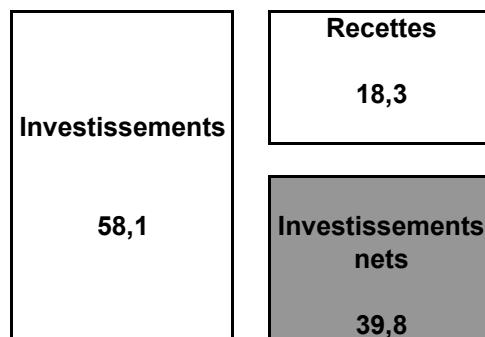
4 VARIATIONS AU BILAN



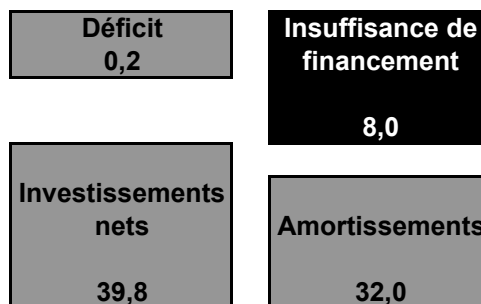
1 FONCTIONNEMENT



2 INVESTISSEMENTS



3 FINANCEMENT



2. Compte de fonctionnement

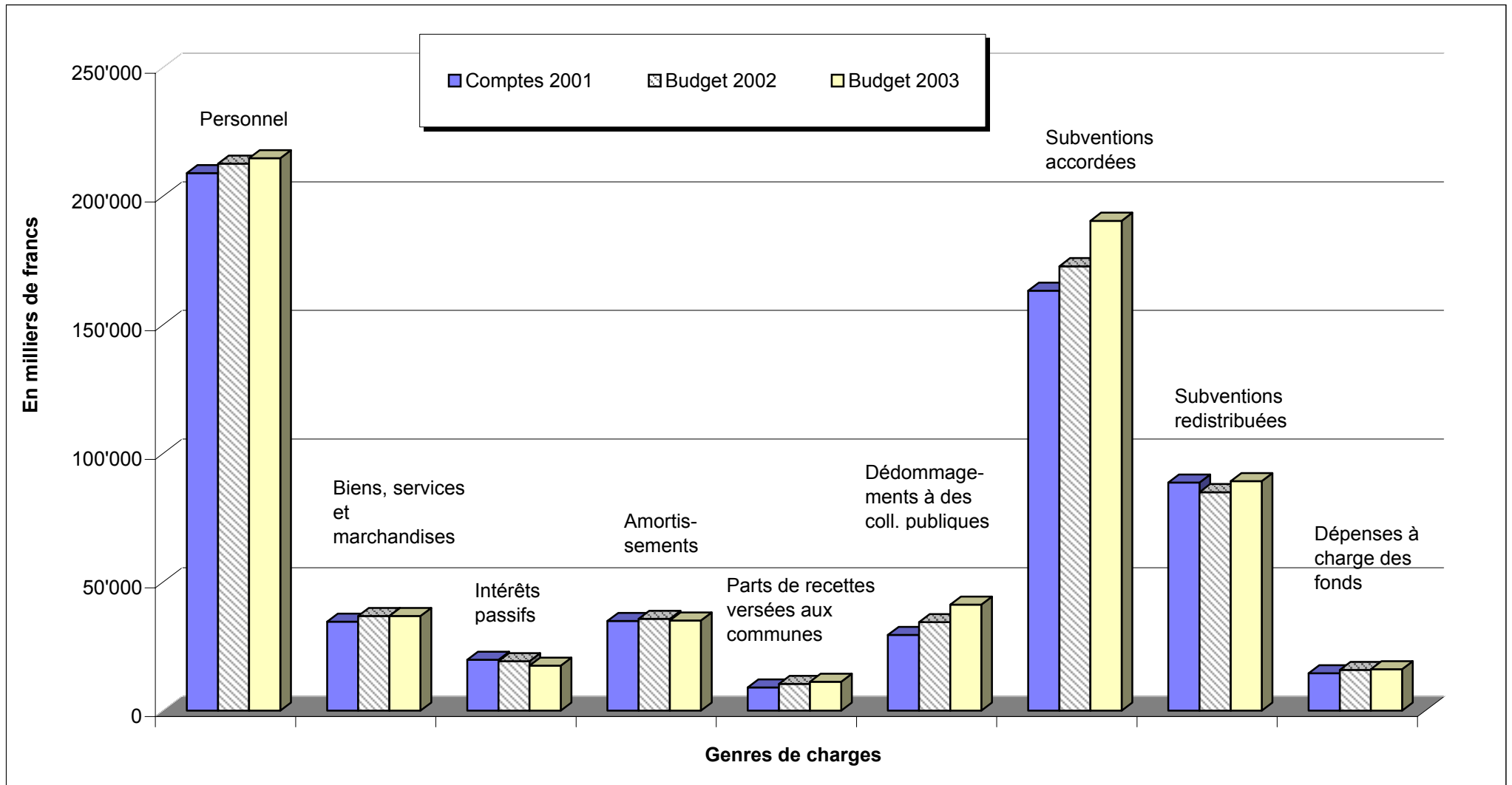


ÉVOLUTION DES CHARGES

Montants arrondis en milliers de francs

L'augmentation des charges de personnel, représentant presque le tiers des dépenses, est de 2,1 mios ou 1%. Les biens / services / marchandises ont été plafonnés par rapport au budget 2002. Les amortissements et les intérêts passifs surtout sont en diminution. Dès lors, l'accroissement du total des dépenses est attribuable aux subventions accordées (+ 17,6 mios) ainsi qu'aux dédommagements versés aux autres cantons (+ 6,9 mios).

No	Libellé du compte	Comptes 2001		Budget 2002		Budget 2003		Ecart Budgets 02/03
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
30	CHARGES DE PERSONNEL	208'819	34.57	212'505	34.08	214'620	32.85	1.00
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	34'509	5.71	36'720	5.89	36'777	5.63	0.16
32	INTÉRÊTS PASSIFS	19'764	3.27	19'230	3.08	17'404	2.66	-9.50
33	AMORTISSEMENTS	34'829	5.77	35'675	5.72	35'015	5.36	-1.85
34	PARTS DE RECETTES VERSÉES AUX COMMUNES	8'999	1.49	10'362	1.66	11'204	1.71	8.13
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBL.	29'402	4.87	34'335	5.51	41'184	6.30	19.95
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	163'142	27.01	172'667	27.69	190'316	29.13	10.22
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	88'619	14.67	84'875	13.61	89'140	13.64	5.03
377	DÉPENSES À CHARGE DES FONDS	14'456	2.39	15'825	2.54	16'030	2.45	1.30
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS	584	0.10	408	0.07	740	0.11	81.37
39	IMPUTATIONS INTERNES	950	0.16	884	0.14	909	0.14	2.83
3	TOTAL DES CHARGES	604'073	100.00	623'486	100.00	653'339	100.00	4.79



PRINCIPALES AUGMENTATIONS ET DIMINUTIONS
 PAR RAPPORT AU BUDGET 2002

Montants bruts en millions de francs

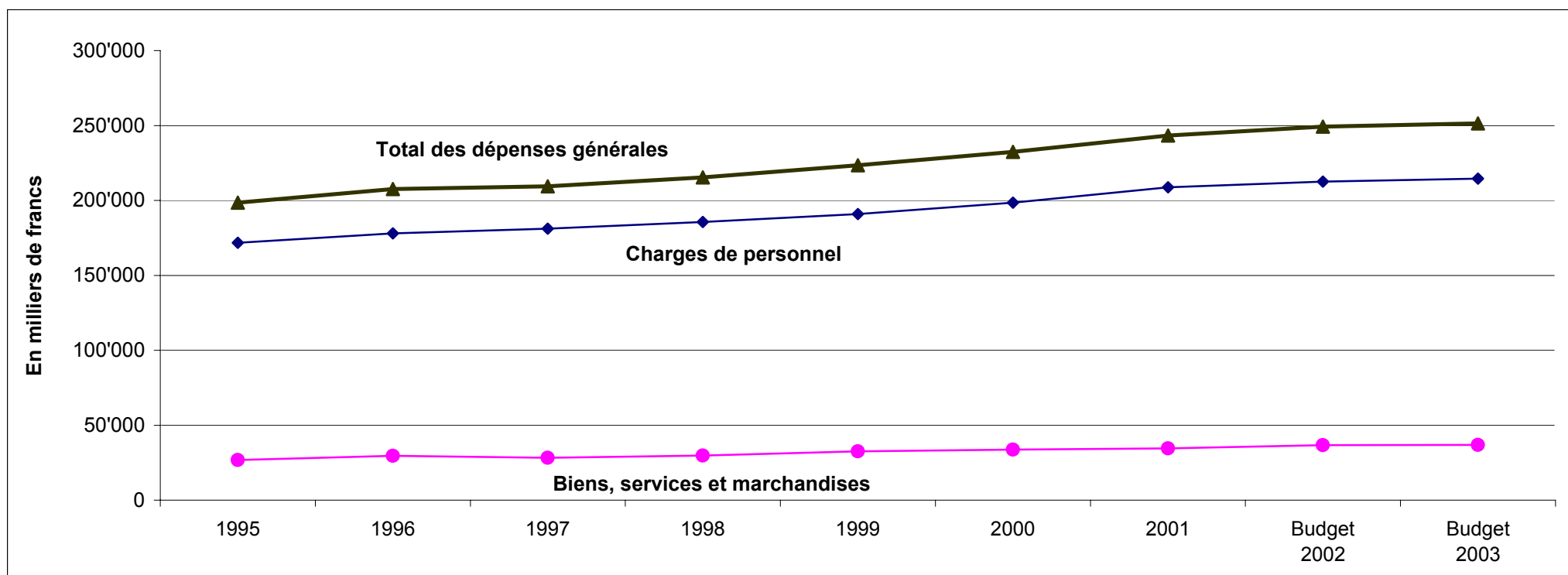
Augmentations brutes	Rubriques	Montants	Diminutions brutes	Rubriques	Montants
Charges de personnel (sans formation infirmières)	30	2.85	Convention romande formation infirmières	309	0.75
Biens, services et marchandises, divers	31	0.45	Frais d'exploitation des forêts (transfert)	318	0.70
Révision linéaire des valeurs officielles	318	0.30	Intérêts des emprunts	322	1.85
Part des communes à l'impôt des frontaliers	340	0.80	Amortissements	331	0.50
HES santé-social	351	2.60	Aide aux chômeurs en fin de droit	366	0.30
HEP-BEJUNE	351	2.35	Fonds de la coopération	377	0.40
Hautes Ecoles Spécialisées	351	1.00	Fonds de lutte contre l'alcoolisme	377	0.35
Hospitalisations extérieures	351	0.50			
Universités et autres écoles extérieures	351	0.35			
Part AVS/AI	360	0.60			
Centre de Gestion Hospitalière	364	7.00			
Hospitalisations chambres privées et mi-privées	364	3.80			
Fondation Jura Pays Ouvert	364	1.30			
Institutions sociales scolaires (Pérène)	364	1.05			
Institutions sociales jurassiennes	364	0.95			
Services sociaux régionaux	364	0.45			
Institutions communes pour adolescents	364	0.40			
Unités psychiatriques	364	0.40			
Subventions à des institutions privées	365	0.65			
Dépenses d'assistance	366	0.55			
Réduction des primes assurance maladie	366	0.50			
Aide au tiers-monde	367	0.25			
Subventions redistribuées	37	4.25			
Fonds pour l'emploi	377	0.75			
Fonds divers	377	0.20			
Attributions aux fonds	380	0.35			
TOTAL		34.65	TOTAL		4.85

ÉVOLUTION DES DÉPENSES GÉNÉRALES

Montants arrondis en milliers de francs

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Budget 2002	Budget 2003
Charges de personnel	171'690	177'944	181'238	185'590	190'977	198'551	208'819	212'505	214'620
Biens, services et marchandises	26'754	29'618	28'236	29'733	32'531	33'786	34'509	36'720	36'777
TOTAL DES DÉPENSES GÉNÉRALES	198'444	207'562	209'474	215'323	223'508	232'337	243'328	249'225	251'397

Le total des dépenses générales augmente de 2,2 mios ou de moins de 1% par rapport au budget 2002.



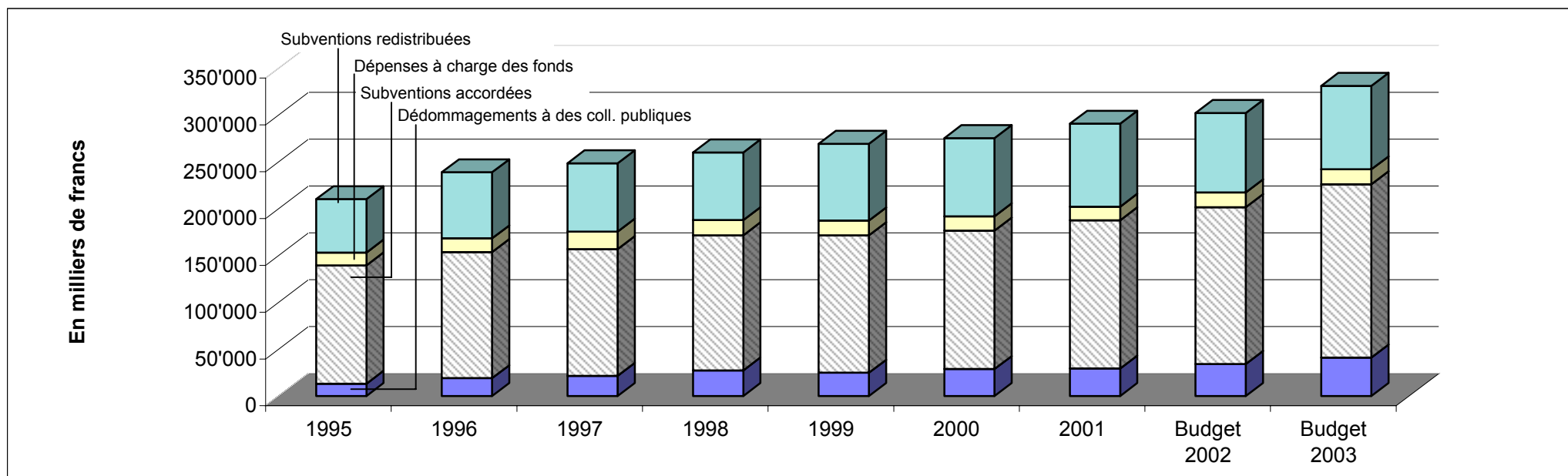
ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE TRANSFERT

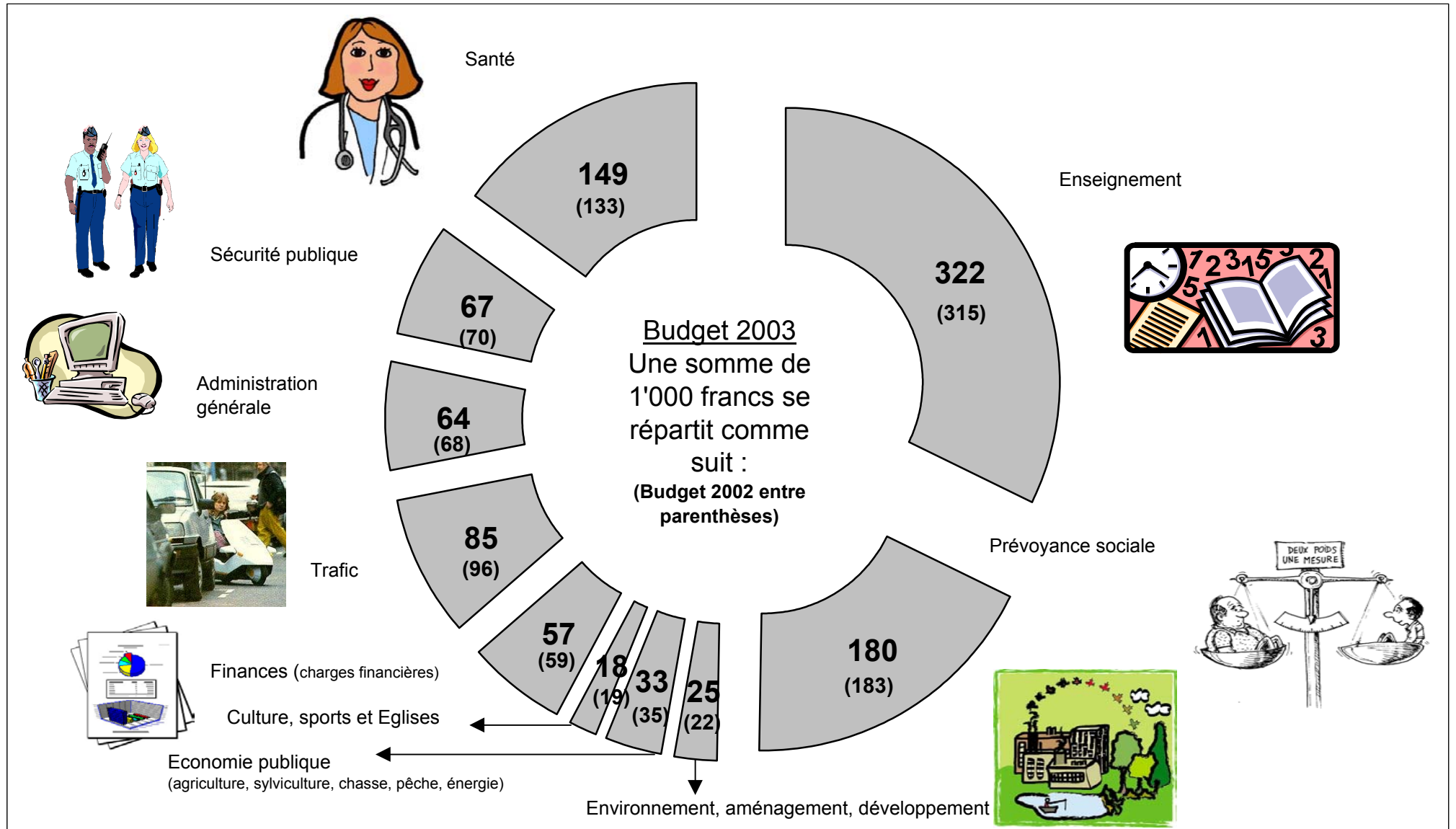
Montants arrondis en milliers de francs

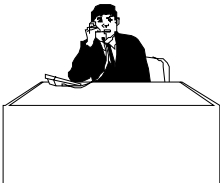
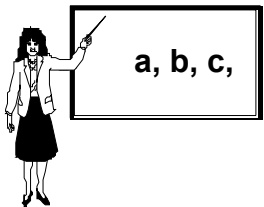
Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Budget 2002	Budget 2003
Dédommagements à des collectivités publiques	13'129	19'146	21'705	27'420	24'946	28'870	29'402	34'335	41'184
Subventions accordées *)	126'457	134'656	135'271	144'263	146'712	147'853	158'422	167'297	184'953
Dépenses à charge des fonds	13'778	14'590	18'677	16'249	15'854	15'248	14'456	15'825	16'030
Subventions redistribuées	56'907	70'637	72'936	72'209	81'924	83'504	88'619	84'875	89'140
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSFERT	210'271	239'029	248'589	260'141	269'436	275'475	290'899	302'332	331'307

*) sans alimentation des fonds

Abstraction faite des subventions redistribuées, ces dépenses progressent fortement par rapport au budget 2002 (+ 24,7 mios / + 11,4%) et par rapport aux comptes 2001 (+ 39,9 mios / + 19,7%). Cette évolution est dictée principalement par celle des Hautes Ecoles et des coûts de la santé (Centre de Gestion Hospitalière, hospitalisations).





	Budget 1998	Budget 1999	Budget 2000	Budget 2001	Budget 2002	Budget 2003
<p>PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans les fouilles archéologiques)</p> 	728.7	750.8	771.7	790.3	793.5	799.3
<p>PERSONNEL ENSEIGNANT (base de données dès 2000)</p> 	--	--	854.8	870.0	884.0	892.4

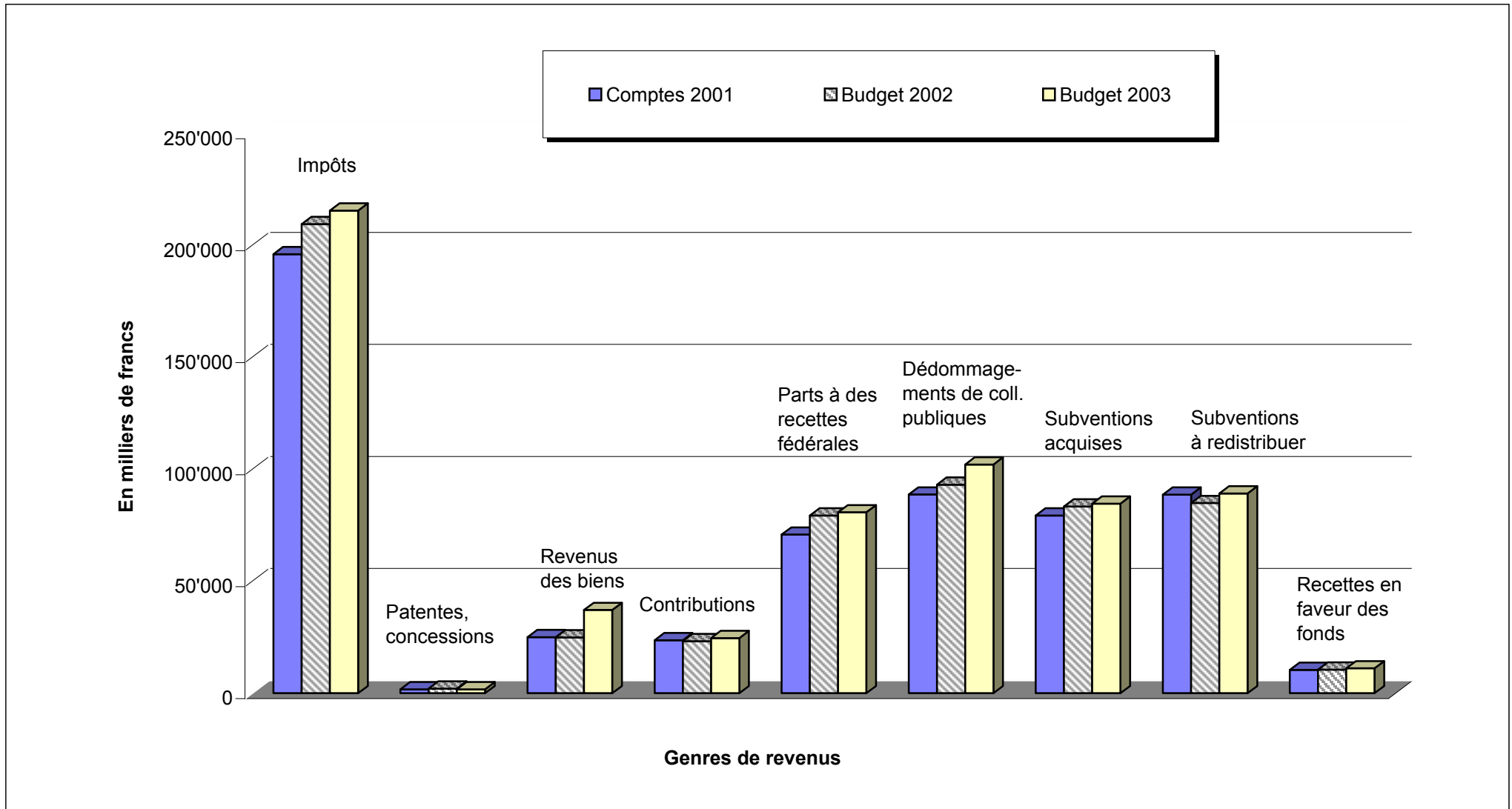


ÉVOLUTION DES REVENUS

Montants arrondis en milliers de francs

L'augmentation des recettes fiscales est certes importante (+ 6,0 mios ou + 2,9%), mais ce sont surtout les revenus des biens (accroissement de la part au bénéfice de la BNS de 12,4 mios) et les dédommagements reçus des collectivités publiques (notamment des communes pour 7,7 mios) qui ont déterminé l'augmentation des revenus. Selon les indications de la Confédération, les autres parts aux recettes fédérales sont stables alors qu'elles avaient connu une baisse sensible en 2001 (part à l'impôt anticipé très volatile).

No	Libellé du compte	Comptes 2001		Budget 2002		Budget 2003		Écarts Budgets 02/03
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
40	IMPÔTS	196'015	33.23	209'427	33.92	215'405	32.98	2.85
41	PATENTES, CONCESSIONS	1'784	0.30	2'089	0.34	1'786	0.27	-14.50
42	REVENUS DES BIENS	25'024	4.24	24'895	4.03	37'151	5.69	49.23
43	CONTRIBUTIONS	23'670	4.01	23'250	3.77	24'578	3.76	5.71
44	PARTS À DES RECETTES FÉDÉRALES	70'815	12.01	79'323	12.85	80'749	12.36	1.80
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBL.	88'702	15.04	93'101	15.08	102'066	15.63	9.63
46	SUBVENTIONS ACQUISES	79'318	13.45	83'393	13.51	84'654	12.96	1.51
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	88'619	15.02	84'875	13.75	89'140	13.65	5.03
477	RECETTES EN FAVEUR DES FONDS	10'405	1.76	10'536	1.71	11'119	1.70	5.53
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS	4'527	0.77	5'661	0.92	5'568	0.85	-1.64
49	IMPUTATIONS INTERNES	950	0.16	884	0.14	909	0.14	2.83
4	TOTAL DES REVENUS	589'829	100.00	617'434	100.00	653'125	100.00	5.78



**PRINCIPALES AUGMENTATIONS ET DIMINUTIONS
 PAR RAPPORT AU BUDGET 2002**

Montants bruts en millions de francs

Augmentations brutes	Rubriques	Montants	Diminutions brutes	Rubriques	Montants
Impôt des personnes physiques	400	6.30	Impôt des personnes morales	401	2.05
Impôt des frontaliers	400	0.80	Patentes	41	0.30
Taxes des successions et donations	405	0.30	Dividendes d'actions et parts sociales	422	0.20
Taxes des véhicules	406	0.70	Part à l'impôt anticipé	440	0.80
Part au bénéfice de la BNS	426	12.40	Part aux droits de douane sur les carburants	440	0.60
Emoluments et amendes judiciaires	43	0.40	Part de la Confédération à l'Arsenal	450	0.40
Ecolages	433	0.20	Parts des communes à l'action sociale	462	0.30
Remboursements de frais divers	436	0.75	Fonds de lutte contre l'alcoolisme	477	0.25
Part à l'impôt fédéral direct	440	2.85			
Contributions de HES santé-social	451	1.45			
Contributions Haute Ecole de Gestion	451	0.20			
Parts des communes aux charges de la santé	452	6.40			
Parts des communes à l'enseignement	452	1.25			
Redevances poids lourds	460	0.55			
Subventions fédérales diverses	460	0.35			
Subventions fédérales A16	460	0.25			
Part des communes aux assurances sociales	462	0.40			
Subventions à redistribuer	47	4.25			
Fonds pour l'emploi	477	0.65			
Fonds divers	477	0.20			
TOTAL		40.65	TOTAL		4.90

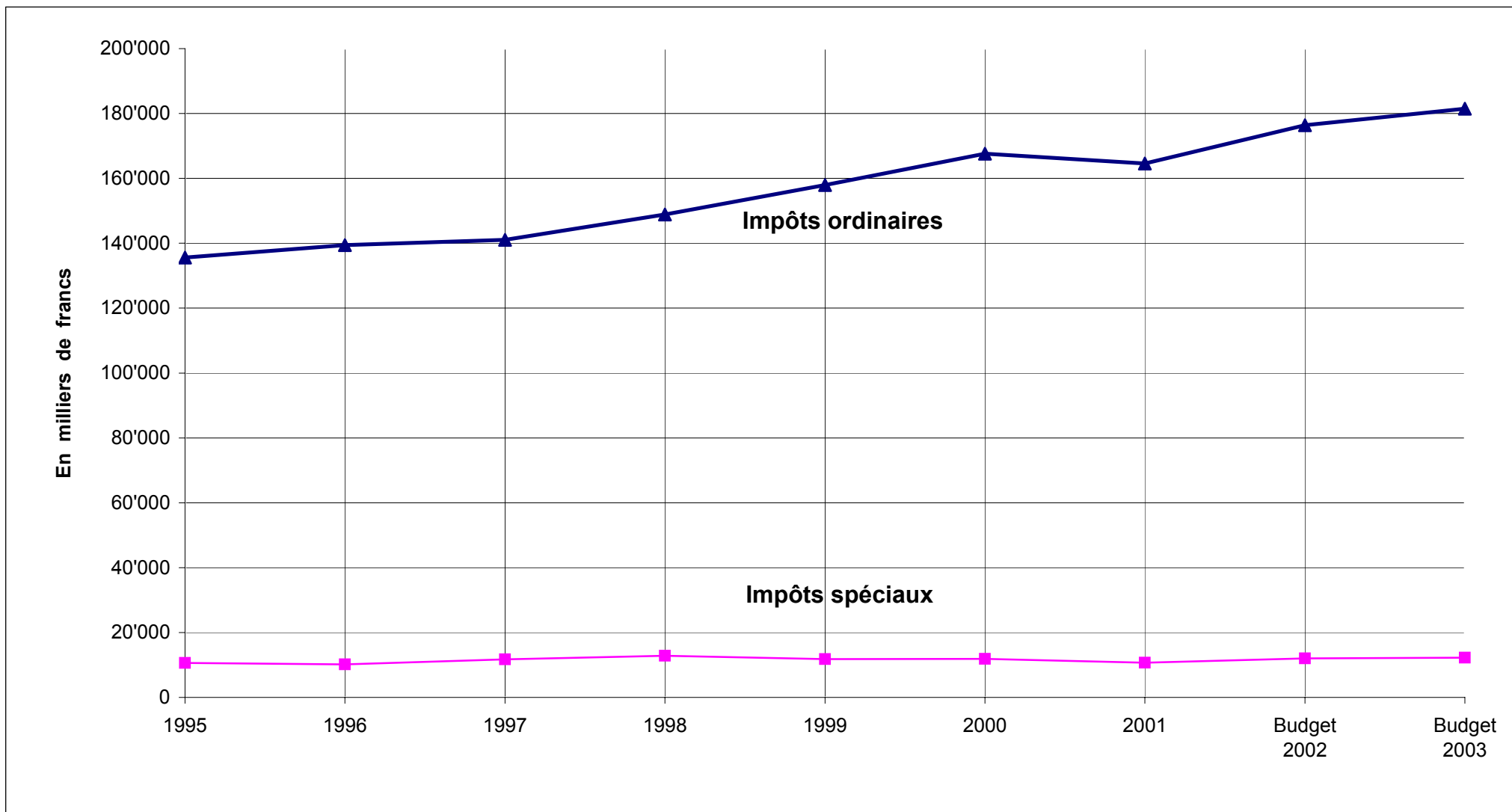
**ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES
 ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX**

Montants arrondis en milliers de francs

Toutes les catégories d'impôts ont été réévaluées pour 2002 et 2003 en fonction des dernières indications disponibles sur 2001. La progression des impôts ordinaires atteint ainsi 2,9% par rapport au budget adopté pour 2002. Les prévisions sont globalement stables pour les impôts spéciaux.

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Budget 2002	Budget 2003
Impôts ordinaires									
Impôts sur le revenu et la fortune (400)	122'474	125'851	129'676	134'654	141'700	144'368	142'834	153'635	160'740
Impôts sur le bénéfice et le capital (401)	13'115	13'567	11'384	14'238	16'257	23'252	21'737	22'762	20'735
Total	135'589	139'418	141'060	148'892	157'957	167'620	164'571	176'397	181'475
Impôts spéciaux									
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie (403)	2'237	1'349	1'598	1'193	1'670	1'674	1'667	1'830	1'930
Droits de mutation et gages immobiliers (404)	6'026	6'794	7'255	7'249	7'244	7'163	5'960	7'200	7'000
Impôts sur les successions et les donations (405)	2'373	2'048	2'908	4'378	2'888	3'027	3'076	3'000	3'300
Total	10'636	10'191	11'761	12'820	11'802	11'864	10'703	12'030	12'230

**ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES
 ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX**

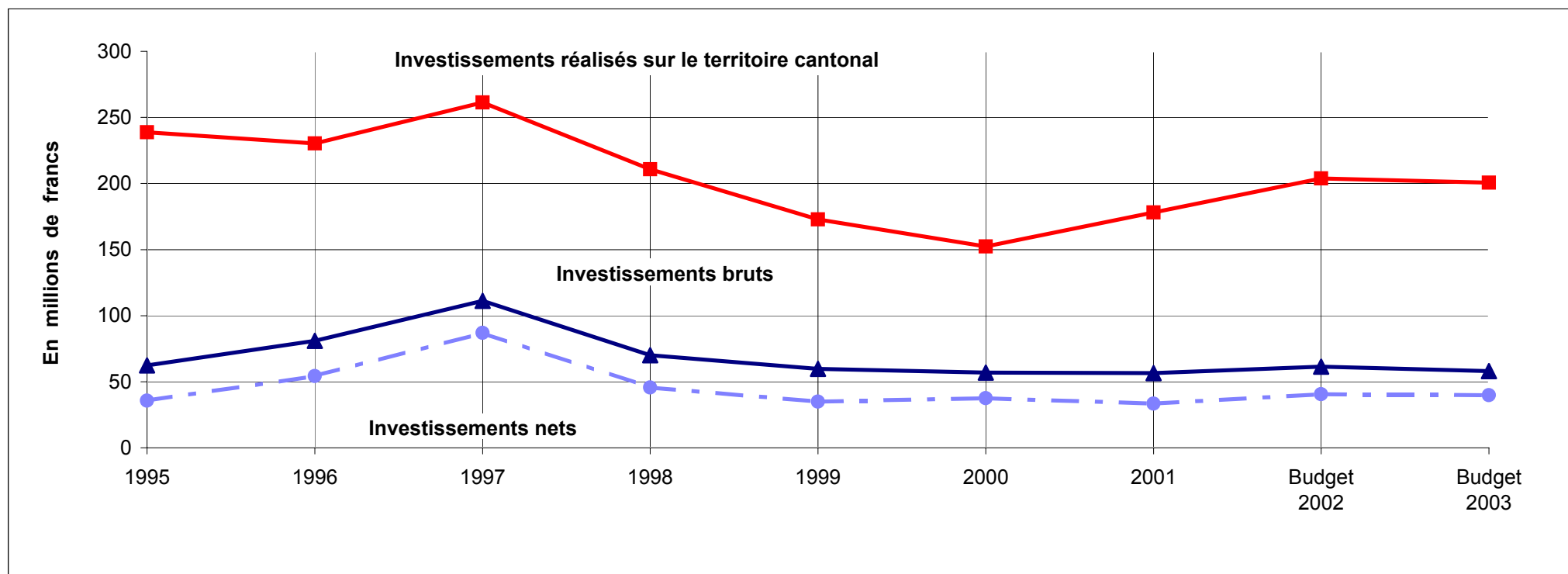


3. Compte d'investissement

**VOLUME DES INVESTISSEMENTS BRUTS
RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL**

Montants arrondis en millions de francs

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Budget 2002	Budget 2003
Investissements réalisés sur le territoire cantonal	238.7	230.4	261.3	210.7	172.8	152.3	178.1	203.9	200.6
Investissements bruts	62.3	80.9	111.3	70.0	59.7	56.9	56.5	61.4	58.1
Investissements nets	35.6	54.2	86.9	45.7	35.0	37.6	33.4	40.6	39.8



PRINCIPAUX CHANTIERS

(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissement accordés à des tiers)

- ☒ Construction A16
- ☒ Aménagements H18
- ☒ Maintenance routière
- ☒ Extension du Centre professionnel à Porrentruy
- ☒ Travaux au Lycée (Séminaire et Pavillon)



Chantier de la Transjurane à l'est de Delémont : le Viaduc du Tayment à la Ballastière

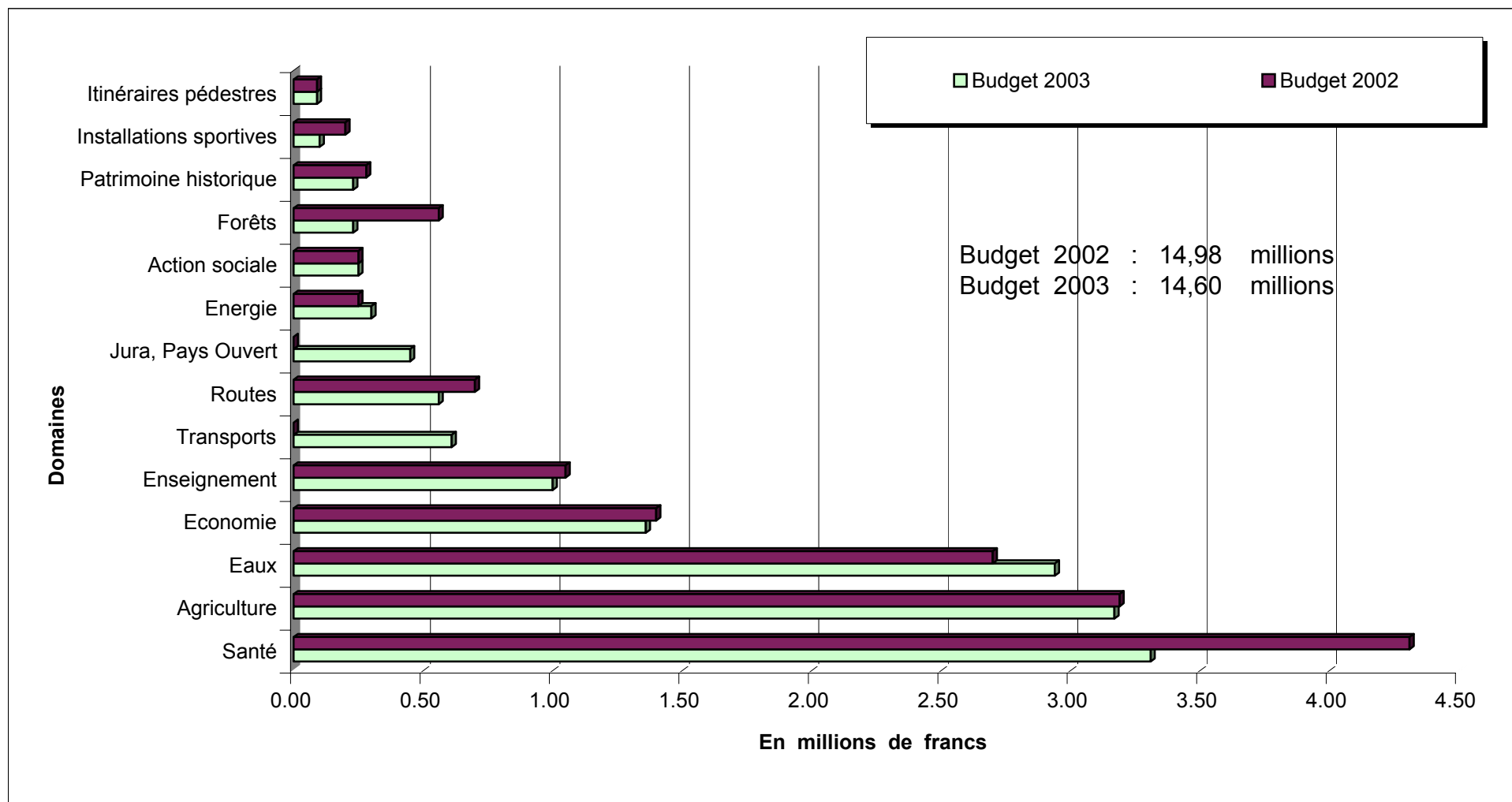
LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

BUDGET 2003		
Montants arrondis en millions de francs		
Investissements bruts réalisés sur le territoire cantonal		Part cantonale nette
	150.0	7.5
	3.6	1.6
	3.5	3.1
	3.5	2.4
	2.3	2.3
TOTAL	162.9	16.9

Ce montant représente 81,2% des investissements réalisés sur le territoire cantonal

Cette somme constitue 42,5% de l'investissement net total budgétisé pour 2003

**RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES
 D'INVESTISSEMENTS**



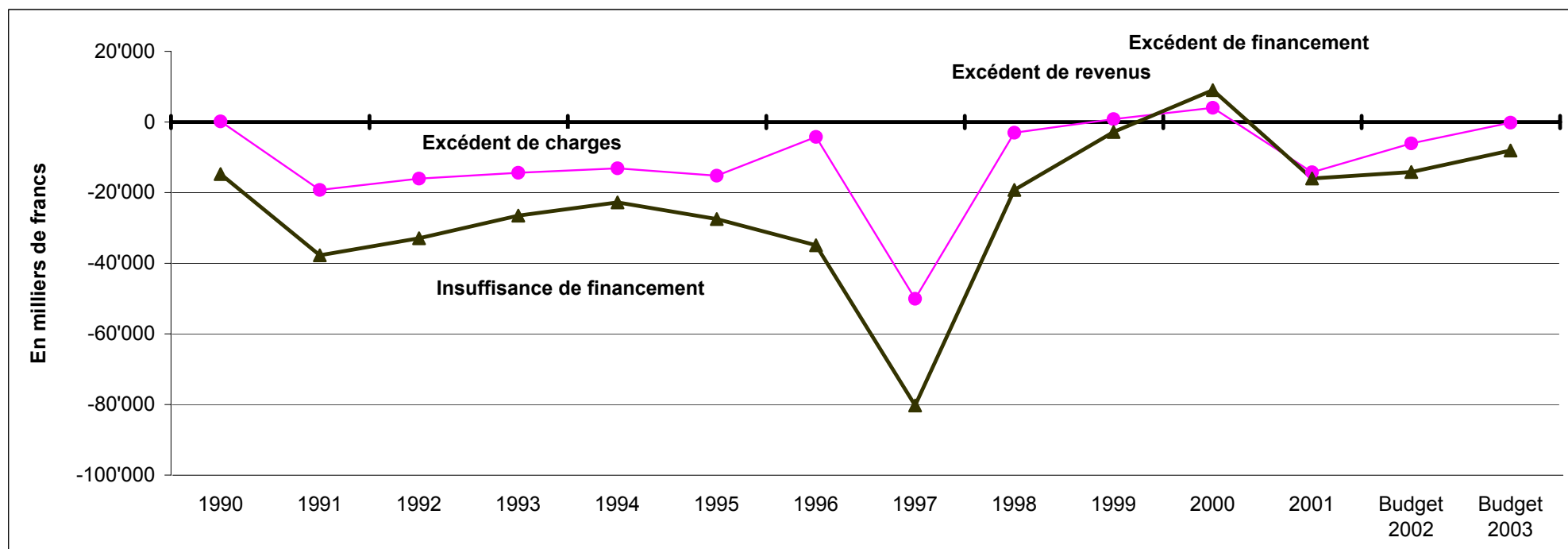
4. Situation financière

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT ET DU FINANCEMENT

Montants arrondis en milliers de francs

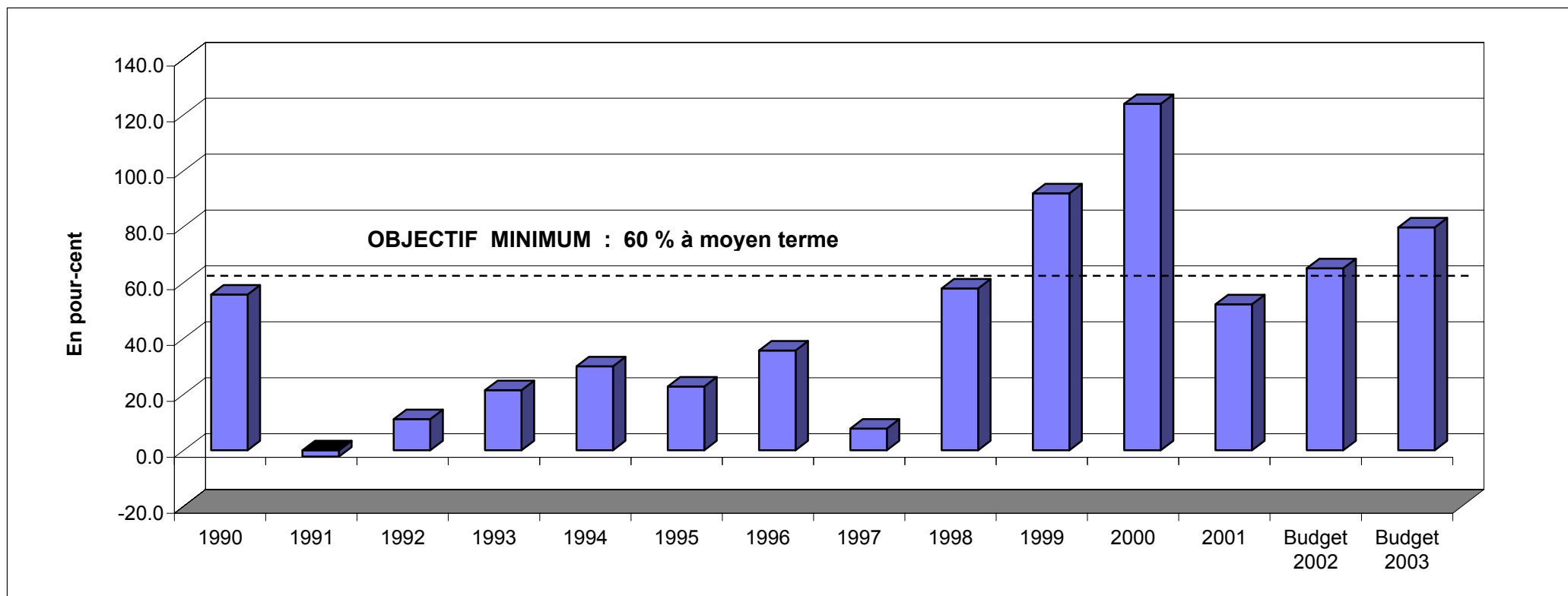
Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Budget 2002	Budget 2003
Résultat du compte de fonctionnement	178	-19'227	-16'039	-14'386	-13'135	-15'205	-4'223	-50'075	-3'048	822	4'012	-14'244	-6'051	-214
Insuffisance/excédent de financement	-14'734	-37'764	-32'936	-26'514	-22'759	-27'484	-34'888	-80'268	-19'255	-2'842	9'001	-15'986	-14'172	-8'085

Si l'excellent bouclage des comptes 2000 était surtout dû à des rentrées extraordinaires, celui de 2001 s'expliquait en grande partie par le phénomène inverse. Les mesures prises dans le cadre de l'élaboration du budget 2003 ont permis d'envisager l'équilibre pour l'année prochaine.



Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Budget 2002	Budget 2003
Degré d'autofinancement	55.7	-2.3	11.1	21.5	30.0	22.8	35.7	7.7	57.9	91.9	123.9	52.2	65.1	79.7

Près de 80% des investissements nets seront autofinancés en 2003. Sur les huit dernières années, le degré moyen d'autofinancement est de 52,8% et reste donc encore inférieur à l'objectif minimum.



La dette brute évolue en fonction de l'insuffisance de financement planifiée pour 2003. Le poids des intérêts passifs continue de baisser, mais reste encore trop important.

Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Estimations/Budgets	
								2002	2003
Dette brute ¹	389.6	422.6	479.9	494.7	492.0	494.7	502.6	510.0	518.0
- nouvelle définition dès l'année 2000 ²					535.9	542.2	557.9	565.0	573.0
En francs par habitant	5'648	6'102	6'960	7'173	7'131	7'189	7'306	7'384	7'486
Dette nette ³	219.1	253.1	333.1	341.7	352.1	341.8	350.9	365.0	373.0
En francs par habitant	3'176	3'654	4'831	5'100	5'103	4'967	5'101	5'285	5'390
Intérêts passifs	18.6	18.9	18.8	19.6	20.4	20.6	19.8	19.2	17.4
En % des charges réelles	4.5	4.4	3.9	4.2	4.2	4.1	3.8	3.6	3.1
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	11.4	11.3	11.0	10.8	10.7	10.2	10.1	9.2	8.1

¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubrique 21 et 22 du bilan)

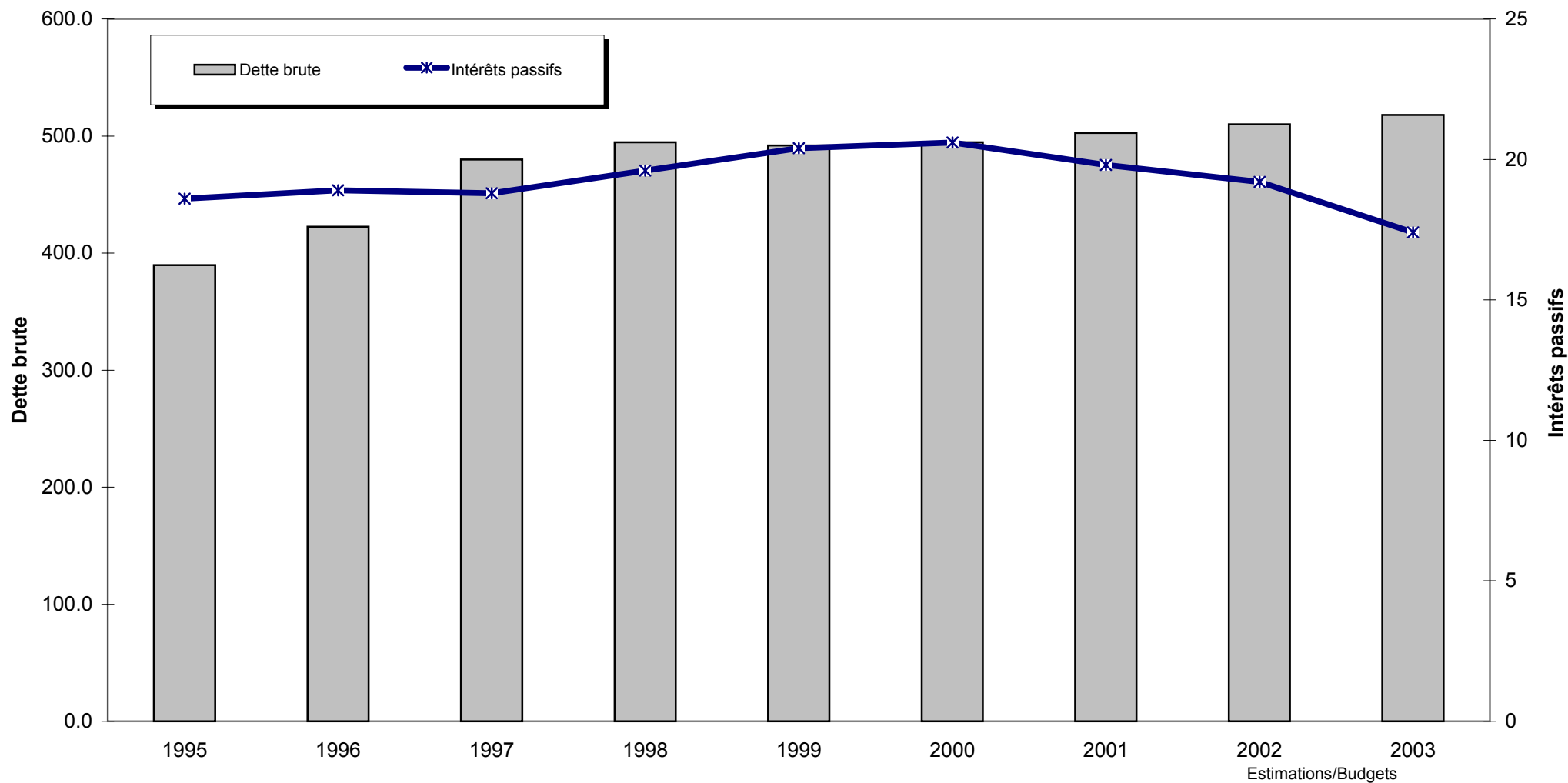
² Dès l'année 2000, les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements dans l'agriculture sont intégrés au bilan de l'État (actifs et passifs)

³ Patrimoine administratif sujet à amortissement ./.. avances aux financements spéciaux + perte reportée

<i>Habitants au 1er janvier (ESPOP)</i>	68'979	69'261	68'948	68'964	68'995	68'818	68'794	69'065	69'200
---	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

**ÉVOLUTION DE LA DETTE BRUTE
 ET DES INTÉRÊTS PASSIFS**

Montants en millions de francs

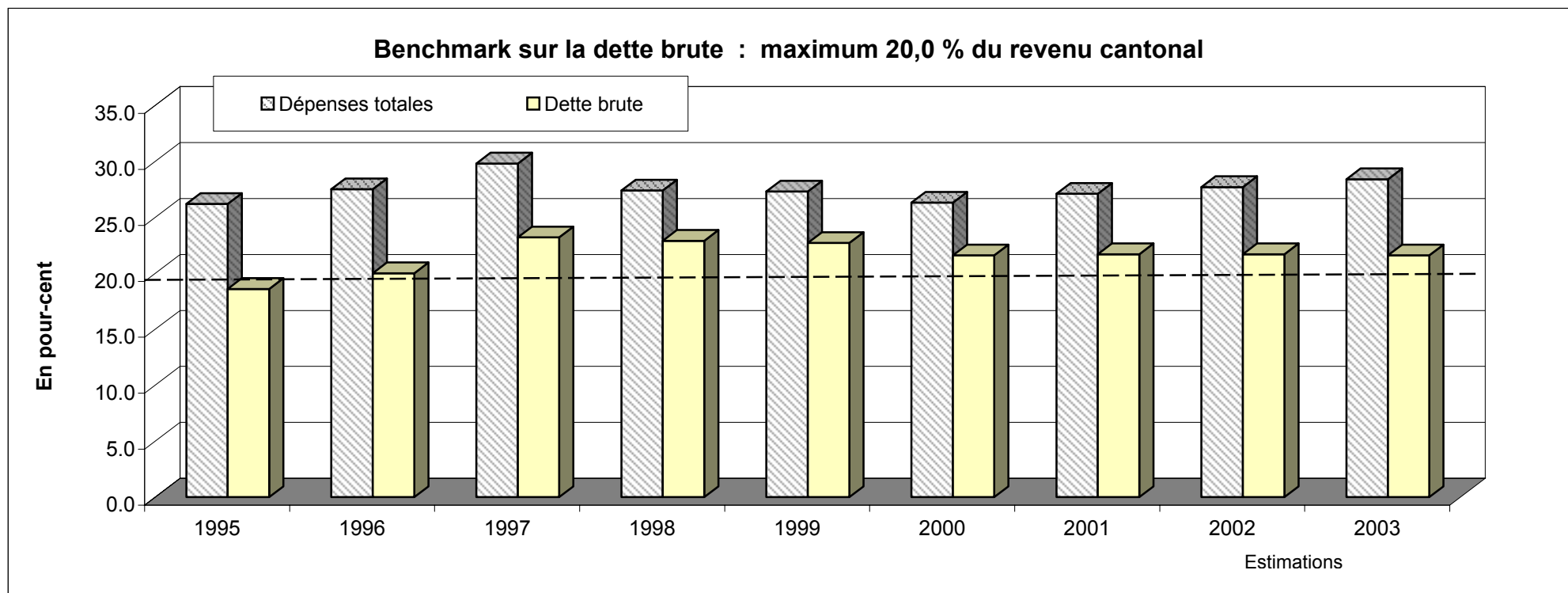




Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Estimations		
							2001	2002	2003
Quote-part des dépenses totales	26.2	27.5	29.8	27.4	27.3	26.3	27.1	27.7	28.4
Quote-part des investissements nets	1.8	2.7	4.2	2.1	1.6	1.6	1.4	1.7	1.7
Quote-part de la dette brute	18.6	20.0	23.2	22.9	22.7	21.6	21.7	21.7	21.6

Quotes-parts de l'État : grandeurs comparées au revenu cantonal

La quote-part de la dette brute reste supérieure aux 20% qu'il ne faudrait pas dépasser.





OBJECTIF DE LA POLITIQUE DE GESTION FINANCIÈRE :

- Maintenir une situation financière équilibrée, saine et durable

CONTEXTE ET DÉFIS :

- Evolution de la conjoncture économique (mondiale, suisse et jurassienne) et des marchés financiers.
- Dépendance financière de l'Etat face à la Confédération et volatilité des parts aux recettes fédérales (volume et indices de capacité financière).
- Incertitudes liées à des décisions nationales sur des dossiers en cours d'examen (fiscalité, or de la BNS, péréquation financière, financement des prestations de la santé, limitation des primes d'assurance-maladie, etc.).
- Régression de la marge de manœuvre budgétaire propre (conventions intercantionales, délégations de tâches, besoins croissants en renouvellements et maintenance, endettement trop élevé et risque d'augmentation des taux d'intérêts, etc.).
- Augmentation structurelle des coûts du personnel, de la santé et de la formation.
- Décision et mise en œuvre de "Jura, Pays ouvert" (engagement de ressources et concrétisation des effets d'attractivité afin de garantir l'équilibre financier à moyen terme), constituant la priorité de référence de la politique de l'Etat.